

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 1 de 17

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

UFI: H16J-Y28D-4WCH-DTVP

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### **Utilisation de la substance/du mélange**

Réactifs et produits chimiques de laboratoire  
À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

###### **Utilisations déconseillées**

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda  
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º  
Lieu: N-4050-320 Porto  
Téléphone: +351 226002917  
E-mail: info@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Internet: www.analytichem.com  
Service responsable: SDS service department

###### **Renseignements concernant le fabricant/fournisseur**

Société: AnalytiChem Belgium NV  
Rue: Industriezone "De Arend" 2  
Lieu: B-8210 Zedelgem  
Téléphone: +32 50 28 83 20  
E-mail: info.be@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Service responsable: AnalytiChem:  
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20  
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200  
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848  
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500  
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378  
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701  
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333  
+33(0)145425959  
+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)  
/ +33 9 75 18 14 07 (CHEMTREC)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 2 de 17

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3; H226  
Acute Tox. 1; H310  
Acute Tox. 2; H300  
Acute Tox. 3; H331  
Skin Corr. 1A; H314  
Eye Dam. 1; H318  
STOT SE 1; H370  
STOT RE 1; H372  
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## Règlement (CE) n° 1272/2008

## Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

méthanol  
hydroxyde de tétraméthylammonium

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



## Mentions de danger

|           |  |
|-----------|--|
| H226      | Liquide et vapeurs inflammables.   |
| H300+H310 | Mortel par ingestion ou par contact cutané.  |
| H314      | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  |
| H331      | Toxique par inhalation.  |
| H370      | Risque avéré d'effets graves pour les organes.   |
| H372      | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H411      | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                             |

## Conseils de prudence

|                |  |
|----------------|--|
| P260           | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  |
| P262           | Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.   |
| P280           | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.   |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310           | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.   |

## 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 3 de 17

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants pertinents

| Nº CAS  | Substance   | Quantité     |                  |  |
|---------|---|--------------|------------------|--|
|         | Nº CE   | Nº Index     | Nº REACH         |  |
|         | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)  |              |                  |  |
| 67-56-1 | méthanol  | 75 - < 80 %  |                  |  |
|         | 200-659-6   | 603-001-00-X | 01-2119433307-44 |  |
|         | Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370                       |              |                  |  |
| 75-59-2 | hydroxyde de tétraméthylammonium  | 25 - < 30 %  |                  |  |
|         | 200-882-9   |              |                  |  |
|         | Acute Tox. 1, Acute Tox. 2, Skin Corr. 1A, STOT SE 1, STOT RE 1, Aquatic Chronic 2; H310 H300 H314 H370 H372 H411 |              |                  |  |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| Nº CAS  | Nº CE   | Substance                        | Quantité    |
|---------|---|----------------------------------|-------------|
|         | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA  |                                  |             |
| 67-56-1 | 200-659-6   | méthanol                         | 75 - < 80 % |
|         | par inhalation: CL50 = 128,2 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: DL50 = 6000 mg/kg STOT SE 1; H370: >= 10 - 100 STOT SE 2; H371: >= 3 - < 10 |                                  |             |
| 75-59-2 | 200-882-9   | hydroxyde de tétraméthylammonium | 25 - < 30 % |
|         | dermique: DL50 = 1000 - 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 300 - 2000 mg/kg   |                                  |             |

#### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w) , réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec les yeux

Après contact avec les yeux: Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Consulter un ophtalmologiste.

#### Après ingestion

Veiller à un apport d'air frais.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 4 de 17

Appeler immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin : Méthanol

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritant, État semi-conscient

Vertiges, État narcotique

Excitation, Spasmes

État d'ivresse, Vomissement

Maux de tête, Gêne oculaire

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre d'extinction.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

sans limitation

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Liquides combustibles

Facilement inflammable.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

Oxydes d'azote (NOx)

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étaient sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Veiller au retour de flamme.

Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

#### **Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Remarques générales**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 5 de 17

#### Pour les non-sauveteurs

- Assurer une aération suffisante.
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- Procédures d'urgence
- Consulter un spécialiste
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les sauveteurs

Conseils de prudence Pour les sauveteurs : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion
- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.
- Danger d'explosion

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Pour la rétention

- Colmater les bouches de canalisations.
- Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
- Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

##### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

##### Autres informations

- Assurer une aération suffisante.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
- Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
- Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Conserver le récipient bien fermé.
- Utiliser un équipement de protection personnel. Utiliser un échappement (laboratoire).
- Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Assurer une aération suffisante.

##### Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

##### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Le choix de la protection corporelle dépend de la

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 6 de 17

concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

#### Information supplémentaire

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

##### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

Respecter les réglementations nationales.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

| Nº CAS  | Désignation | ppm         | mg/m <sup>3</sup> | f/cm <sup>3</sup> | Catégorie                 | Origine |
|---------|-------------|-------------|-------------------|-------------------|---------------------------|---------|
| 67-56-1 | Méthanol    | 200<br>1000 | 260<br>1300       |                   | VME (8 h)<br>VLE (15 min) |         |

##### Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

| Nº CAS  | Désignation                 | Paramètres | Valeur limite | Milieu | Moment de prélèvement |
|---------|-----------------------------|------------|---------------|--------|-----------------------|
| 67-56-1 | Méthanol; Alcool méthylique | Méthanol   | 15 mg/l       | Urine  | en fin de poste       |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 7 de 17

## Valeurs de référence DNEL/DMEL

| Nº CAS                          | Désignation                      | Voie d'exposition | Effet      | Valeur                 |
|---------------------------------|----------------------------------|-------------------|------------|------------------------|
| DNEL type                       |                                  |                   |            |                        |
| 67-56-1                         | méthanol                         |                   |            |                        |
| Consommateur DNEL, aigu         |                                  | par inhalation    | systémique | 50 mg/m <sup>3</sup>   |
| Salarié DNEL, à long terme      |                                  | par inhalation    | systémique | 260 mg/m <sup>3</sup>  |
| Salarié DNEL, aigu              |                                  | par inhalation    | systémique | 260 mg/m <sup>3</sup>  |
| Salarié DNEL, à long terme      |                                  | par inhalation    | local      | 260 mg/m <sup>3</sup>  |
| Salarié DNEL, aigu              |                                  | par inhalation    | local      | 260 mg/m <sup>3</sup>  |
| Salarié DNEL, à long terme      |                                  | dermique          | systémique | 40 mg/kg p.c./jour     |
| Salarié DNEL, aigu              |                                  | dermique          | systémique | 40 mg/kg p.c./jour     |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                  | par inhalation    | systémique | 50 mg/m <sup>3</sup>   |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                  | par inhalation    | local      | 50 mg/m <sup>3</sup>   |
| Consommateur DNEL, aigu         |                                  | par inhalation    | local      | 50 mg/m <sup>3</sup>   |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                  | dermique          | systémique | 8 mg/kg p.c./jour      |
| Consommateur DNEL, aigu         |                                  | dermique          | systémique | 8 mg/kg p.c./jour      |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                  | par voie orale    | systémique | 8 mg/kg p.c./jour      |
| Consommateur DNEL, aigu         |                                  | par voie orale    | systémique | 8 mg/kg p.c./jour      |
| 75-59-2                         | hydroxyde de tétraméthylammonium |                   |            |                        |
| Salarié DNEL, à long terme      |                                  | par inhalation    | systémique | 0,49 mg/m <sup>3</sup> |
| Salarié DNEL, à long terme      |                                  | dermique          | systémique | 0,14 mg/kg p.c./jour   |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                  | par inhalation    | systémique | 0,29 mg/m <sup>3</sup> |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                  | dermique          | systémique | 0,083 mg/kg p.c./jour  |
| Consommateur DNEL, à long terme |                                  | par voie orale    | systémique | 0,042 mg/kg p.c./jour  |

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan**

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 8 de 17

**Valeurs de référence PNEC**

| N° CAS  | Désignation                      |              |
|---|----------------------------------|--------------|
| Milieu environnemental                                      |                                  | Valeur       |
| 67-56-1   | méthanol                         |              |
| Eau douce   |                                  | 20,8 mg/l    |
| Eau douce (rejets discontinus)                              |                                  | 1540 mg/l    |
| Eau de mer  |                                  | 2,08 mg/l    |
| Sédiment d'eau douce  |                                  | 77 mg/kg     |
| Sédiment marin  |                                  | 7,7 mg/kg    |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |                                  | 100 mg/l     |
| Sol   |                                  | 100 mg/kg    |
| 75-59-2   | hydroxyde de tétraméthylammonium |              |
| Eau douce   |                                  | 0,0005 mg/l  |
| Eau douce (rejets discontinus)                              |                                  | 0,03 mg/l    |
| Eau de mer  |                                  | 0,00005 mg/l |
| Sédiment d'eau douce  |                                  | 0,03 mg/kg   |
| Sédiment marin  |                                  | 0,003 mg/kg  |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |                                  | 5 mg/l       |
| Sol   |                                  | 0,0057 mg/kg |

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

lunettes à coques

Masque de protection du visage

**Protection des mains**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 897 Butoject®

Matériel recommandé: Caoutchouc butyle 0,3 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 9 de 17

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 30 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

#### Protection de la peau

Vêtements ignifugés. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

#### Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.

Danger d'explosion

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                          |
|--|--------------------------|
| L'état physique:   | Liquide                  |
| Couleur:   | lumineux                 |
| Odeur:   | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion/point de congélation:  | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité:  | non applicable           |
| Limite inférieure d'explosivité:   | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité:   | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair:  | 27 °C                    |
| Température d'auto-inflammation:   | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition:  | Aucune donnée disponible |
| pH-Valeur:   | Aucune donnée disponible |
| Viscosité cinématique:   | non déterminé            |
| Hydrosolubilité:   | Aucune donnée disponible |
| Solubilité dans d'autres solvants  |                          |
| non déterminé  |                          |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:  | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:  | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:  | Aucune donnée disponible |
| Densité:   | 0,866 g/cm <sup>3</sup>  |
| Densité apparente:   | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative:  | non déterminé            |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 10 de 17

#### 9.2. Autres informations

##### Informations concernant les classes de danger physique

###### Dangers d'explosion

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

###### Combustion entretenue:

Combustion auto-entretenue

###### Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

###### Propriétés comburantes

non déterminé

##### Autres caractéristiques de sécurité

###### Taux d'évaporation:

non déterminé

###### Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

###### Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

###### Teneur en corps solides:

Aucune donnée disponible

###### Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

###### Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

###### Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

###### Aucune donnée disponible:

###### Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

(à  $\square$  °C)

###### Durée d'écoulement:

non déterminé

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Facilement inflammable.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Agent oxydant, Oxydes d'azote (NOx), Chlorate de potassium, Peroxydes, par exemple, peroxyde d'hydrogène, Acide nitrique, Acide sulfurique, Hypochlorite de sodium, Halogénure d'acides, Anhydride acétique, Anhydride maléique, Agent réducteur, Acide, Brome, Chlore, Chloroforme, Fluor, Métaux alcalins, Métal alcalino terreux; Danger d'explosion avec : Oxydants, acide perchlorique, perchlorates, sels d'oxacides halogénés, chrome(VI) oxyde, halogène oxydes, azote oxydes, oxydes non métalliques, mélange sulfochromique, chlorates, hydrures, zinc diéthyle, halogènes, magnésium en poudre, hydrogène peroxyde, Acide nitrique, acide sulfurique, acide permanganique, hypochlorite de sodium Réactions exothermiques avec : halogénures d'acides, Anhydrides d'acide, Agents réducteurs, acides, Brome, Chlore, Chloroforme, magnésium, tétrachlorométhane, Chlorure cyanurique Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: Fluor, Oxydes de phosphore, Raney-Nickel Dégagement de gaz ou de vapeurs dangereux avec : Métaux alcalino-terreux, Métaux alcalins

#### 10.4. Conditions à éviter

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### 10.5. Matières incompatibles

Articles en plastique

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 11 de 17

Zinc

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie voir :

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

##### Toxicité aiguë

Mortel par contact cutané.

Mortel en cas d'ingestion.

Toxique par inhalation.

##### ETAmél calculé

ATE (orale) 17,40 mg/kg; ATE (cutanée) 19,00 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 4,000 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) 0,6670 mg/l

| N° CAS  | Substance                        |                        |        |   |  |
|---------|----------------------------------|------------------------|--------|---|--|
|         | Voie d'exposition                | Dose                   | Espèce | Source                                    | Méthode                                  |
| 67-56-1 | méthanol                         |                        |        |   |  |
|         | orale                            | DL50 6000 mg/kg        | Singe  | Amer J Ophthalmol 40: 76-83 (cited in DG) | Determination of the acute toxicity of t |
|         | cutanée                          | ATE 300 mg/kg          |        |   |  |
|         | inhalation (4 h) vapeur          | CL50 128,2 mg/l        | Rat    | Study report (1980)                       | Study performed according to internal co |
|         | inhalation poussières/brouillard | ATE 0,5 mg/l           |        |   |  |
| 75-59-2 | hydroxyde de tétraméthylammonium |                        |        |   |  |
|         | orale                            | DL50 300 - 2000 mg/kg  | Rat    | Study report (2005)                       | OECD Guideline 423                       |
|         | cutanée                          | DL50 1000 - 2000 mg/kg | Rat    | Study report (2005)                       | OECD Guideline 402                       |

##### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

##### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 12 de 17

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque avéré d'effets graves pour les organes. (méthanol; hydroxyde de tétraméthylammonium)

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (hydroxyde de tétraméthylammonium)

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Expériences tirées de la pratique

Pas de données disponibles pour le mélange.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### Autres informations

Irritation des voix respiratoires

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Organes concernés:

Lésions du foie et des reins

yeux

coeur

Lésion irréversible du nerf optique.

#### Information supplémentaire

Irritant, État semi-conscient, Vertiges, État narcotique, Excitation, Spasmes, État d'ivresse, Vomissement, Maux de tête, Gêne oculaire

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les symptômes peuvent être retardés.

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 13 de 17

| Nº CAS  | Substance                         |                      |           |  |  |  |
|---------|-----------------------------------|----------------------|-----------|--|--|--|
|         | Toxicité aquatique                | Dose                 | [h]   [d] | Espèce   | Source                                   | Méthode                                  |
| 67-56-1 | méthanol                          |                      |           |  |  |  |
|         | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50 15400 mg/l      | 96 h      | Lepomis macrochirus                                | Bulletin of Environmental Contamination  | other: EPA-660/3-75-00 9, 1975           |
|         | Toxicité aiguë pour les algues    | CE50r ca. 22000 mg/l | 96 h      | Pseudokirchneriella subcapitata                    | Ecotoxicology and Environmental Safety 7 | OECD Guideline 201                       |
|         | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 > 10000 mg/l    | 48 h      | Daphnia magna                                      | Water Research 23(4): 495-499 (1989)     | other: DIN 38412 Teil 11                 |
|         | Toxicité pour les poissons        | NOEC 446,7 mg/l      | 28 d      | Pimephales promelas                                | SAR and QSAR in Environmental Research,  | Calculation performed with ECOSAR        |
|         | Toxicité pour les crustacés       | NOEC 208 mg/l        | 21 d      | Daphnia magna                                      | OECD QSAR Toolbox Report (2013)          | Toxicity of the target chemical is predi |
| 75-59-2 | hydroxyde de tétraméthylammonium  |                      |           |  |  |  |
|         | Toxicité aiguë pour les poissons  | CL50 462 mg/l        | 96 h      | Pimephales promelas                                | Center for Lake Superior Environmental S | OECD Guideline 203                       |
|         | Toxicité aiguë pour les algues    | CE50r 96,3 mg/l      | 72 h      | Pseudokirchneriella subcapitata                    | Study report (2005)                      | OECD Guideline 201                       |
|         | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 3 mg/l          | 48 h      | Daphnia magna                                      | Study report (2001)                      | OECD Guideline 202                       |
|         | Toxicité bactérielle aiguë        | CE50 mg/l ( )        | 3 h       | activated sludge of a predominantly domestic sewag | Study report (2013)                      | OECD Guideline 209                       |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

| Nº CAS  | Substance                        | Log Pow |
|---------|----------------------------------|---------|
| 67-56-1 | méthanol                         | -0,77   |
| 75-59-2 | hydroxyde de tétraméthylammonium | < 0,036 |

#### FBC

| Nº CAS  | Substance | FBC | Espèce          | Source               |
|---------|-----------|-----|-----------------|----------------------|
| 67-56-1 | méthanol  | 1   | Cyprinus carpio | Comparative Biochemi |

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 14 de 17

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### **12.7. Autres effets néfastes**

Éviter une introduction dans l'environnement.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **L'élimination des emballages contaminés**

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### **Transport terrestre (ADR/RID)**

#### **14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3286

#### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A. (méthanol, hydroxyde de tétraméthylammonium)

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

3

#### **14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3+6.1+8

Code de classement:

FTC

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

Catégorie de transport:

2

N° danger:

368

Code de restriction concernant les tunnels:

D/E

### **Transport fluvial (ADN)**

#### **14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3286

#### **14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

LIQUIDE INFLAMMABLE, TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A. (méthanol, hydroxyde de tétraméthylammonium)

#### **14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

3

#### **14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3+6.1+8

Code de classement:

FTC

Dispositions spéciales:

274 802

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan**

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 15 de 17

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3286

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, CORROSIVE, N.O.S. (methanol, tetramethylammonium hydroxide)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

3

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3+6.1/8

Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

EmS:

F-E, S-C

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 3286

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

FLAMMABLE LIQUID, TOXIC, CORROSIVE, N.O.S. (methanol, tetramethylammonium hydroxide)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

3

**14.4. Groupe d'emballage:**

II

Étiquettes:

3+6.1 8

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

0.5 L

Passenger LQ:

Y340

Quantité exceptée:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

352

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

363

IATA-Quantité maximale (cargo):

5 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR

Oui

L'ENVIRONNEMENT:

Matières dangereuses:

tetramethylammonium hydroxide

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquide combustible. Toxique.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 69

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

H1 TOXICITÉ AIGUË

Informations complémentaires:

P5c, E2

**Législation nationale**

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 16 de 17

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Limitation d'emploi:                | Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. |
| Classe risque aquatique (D):        | 2 - présente un danger pour l'eau   |
| Résorption cutanée/sensibilisation: | Transperce facilement l'épiderme et provoque l'intoxication.  |

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9.

#### Abréviations et acronymes

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables, catégorie de danger 3

Acute Tox. 1: Toxicité aiguë, catégorie de danger 1

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë, catégorie de danger 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée, sous-catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 1

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, catégorie de danger 1

Aquatic Chronic 2: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 2

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road )

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification          | Procédure de classification         |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Flam. Liq. 3; H226      | Sur la base des données de contrôle |
| Acute Tox. 1; H310      | Méthode de calcul                   |
| Acute Tox. 2; H300      | Méthode de calcul                   |
| Acute Tox. 3; H331      | Méthode de calcul                   |
| Skin Corr. 1A; H314     | Méthode de calcul                   |
| Eye Dam. 1; H318        | Méthode de calcul                   |
| STOT SE 1; H370         | Méthode de calcul                   |
| STOT RE 1; H372         | Méthode de calcul                   |
| Aquatic Chronic 2; H411 | Méthode de calcul                   |

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H300 Mortel en cas d'ingestion.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**TetramethylAmmon hydrox 25w/w%sol Methan**

Révision: 20.06.2025

Code du produit: AC15.05916

Page 17 de 17

|           |  |
|-----------|--|
| H300+H310 | Mortel par ingestion ou par contact cutané.  |
| H301      | Toxique en cas d'ingestion.  |
| H310      | Mortel par contact cutané.   |
| H311      | Toxique par contact cutané.  |
| H314      | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  |
| H318      | Provoque de graves lésions des yeux.   |
| H331      | Toxique par inhalation.  |
| H370      | Risque avéré d'effets graves pour les organes (yeux, système nerveux central).                                 |
| H370      | Risque avéré d'effets graves pour les organes.   |
| H372      | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H411      | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                             |

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*